

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 juillet 2015

Etaient présents : M. Jean-Claude CHANCONIE, Mme Sylvie BAUDOU, MM. Armand LAPLAUD, Raymond BARDAUD, Mme Nathalie COUTY, M. Jean-Luc BONNET, Mme Laetitia MADRONET, M. Pierre-Adrien EVENE, Mme Lydie LAGARDE, M. Serge AUXEMERY, Mmes Christine HERVY, Pascale REYTIER, Sonja FAURE-LAGORCE, Virginie REIGUE-LAURENT, M. Jean-Yves CACOYE, Mme Joëlle RIBEYROTTE.

Etaient absents : MM. Christian BAYERON, Didier FARNIER, M. Sacha BIASSE (procuration à Mme Virginie REIGUE-LAURENT)

Madame Laetitia MADRONNET a été élue secrétaire.

Mise en place de l'indemnité de départ volontaire

Monsieur le Maire rappelle les règles générales relatives à cette indemnité, puis les règles plus restrictives que l'Assemblée Communale avait retenues lors de la précédente réunion.

Il indique que le projet de délibération du Conseil a été présenté au Comité Technique paritaire le 2 juillet 2015 et ce dernier a émis un avis favorable sur ce document qui était joint en annexe à chaque membre du Conseil.

Le conseil vote à l'unanimité la mise en place de cette indemnité.

Questions diverses

- Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Il est à la disposition de chaque membre du Conseil au secrétariat de la mairie.

- Monsieur BALMY, architecte, a présenté l'Avant Projet Détaillé de la construction de l'école maternelle lors de la réunion de cet après-midi et a confirmé le planning prévisionnel des travaux avec une ouverture de l'école prévue pour la rentrée 2016.

- Il est abordé le sujet des « communes nouvelles » avec les avantages notamment financiers que cela pourrait apporter, la mutualisation des moyens matériels et humains. Le rapprochement des Communes du Vigen et Solignac pourrait être envisagé dans ce cadre, et permettrait de travailler ensemble au lieu de fonctionner avec des syndicats intercommunaux regroupant les deux communes.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire va proposer à Madame le Maire de Solignac une réunion d'information sur les communes nouvelles, où seraient invités les deux conseils municipaux, animée par un intervenant extérieur compétent.

Il est suggéré la création d'une Commission formée de trois ou quatre personnes de chaque Conseil afin de réfléchir sur la création d'une salle omnisports.

- Des informations sont données sur les activités proposées par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, dans le cadre de ses activités d'animation de loisirs nautiques, environnementales et éducatives sur le bassin versant de la Vienne comprenant notamment des actions :

- * dans les écoles
- * lors de manifestations

avec l'aide d'un bus pédagogique.

Il est évoqué le « contrat bassin de la Briance » où un diagnostic va être réalisé et suivi par un plan d'actions à mettre en place ainsi qu'un programme de travaux sur les étangs pour remise en état et aux normes.

- Monsieur le Maire rappelle qu'il va falloir régler le problème de la fourrière, la commune ayant des obligations dans ce domaine, lors d'une prochaine réunion du Conseil, une décision devra être prise.

- le sujet de la communication est abordé avec :

- * l'inauguration du bassin de Leycuras
- * le retard des comptes rendus figurant sur le site internet de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.